# La maison noble de Reyriecq

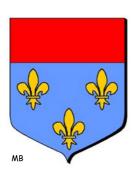
# Jacques Verrier et Mireille Busseuil

#### Situation géographique

Le hameau de Reyriecq est situé à l'ouest du bourg de Luriecq et au nord de la ville de Saint-Bonnet-le-Château dont il n'est distant que de deux kilomètres et séparé par la vallée du Bonsonnet. Il est établi sur une terrasse dominant la rivière, un replat déclinant au sud.

#### Historique et mentions du hameau

Avant 1291, Luriecq et les hameaux qui composaient son territoire appartenaient à une grande famille de féodaux, les Saint-Bonnet. Leurs biens s'étendaient d'Usson à Saint-Maurice-en Gourgois et ils contrôlaient de nombreux châteaux-forts (Montarcher, Leigneicq, Apinac, Saint-Bonnet, ...). Ces biens étaient allodiaux. Le dernier de la lignée, Robert de Saint-Bonnet fit hériter sa nièce Dauphine de Saint-Bonnet. Celle-ci se maria quatre fois et eut une descendance de ses trois premières unions. La



Saint-Bonnet



Forez

seigneurie de Saint-Bonnet, à laquelle était adjointe celle de Luriecq, se retrouva, en 1287, entre les mains de Robert Damas, son fils aîné. Très rapidement, en 1291, il la vendit au comte de Forez.

La première mention retrouvée du village date de 1299¹. Dans un acte d'échange du village de Lissac sous Usson avec la seigneurie de Luriecq et Valenches, entre Odon de Seneuil et le comte de Forez, Jean I<sup>er</sup>, il est question de deux hommes appelés Michel et Pierre de Reyriecq demeurant au dit hameau. Ils apparaissent dans cette tran-

saction en tant que « biens » et ils sont donnés avec tout ce qui leur appartient au hameau de Reyriecq à Odon de Seneuil.

Nous ignorons de quelle manière la seigneurie passa ensuite entre les mains de Clémence de Vaissieu ou de Betz. Est-ce par mariage ou bien par héritage? La seigneurie de Betz, située près de Saint-Julien-d'Ance (43), est assez proche des possessions des Seneuil pour supposer une parenté aussi bien qu'une union. Clémence avait néanmoins dans ses mains tous les biens échangés puisqu'elle est dite, au début du XIVème siècle : dame de Valenche, de Neyrols, du Tronchet, de Liouret, de Reyriecq, de Luriecq, de Chazalet, de Crespinges... près de Saint-Bonnet-le-Château<sup>2</sup>. Seule héritière de tous les biens de la famille de Vaissieu, elle transmit ces propriétés à la famille Prunet, lors de son mariage avec Etienne<sup>3</sup> de Prunet. Cette famille était originaire du lieu portant ce nom, situé dans la paroisse de Saint-Jean-Lachalm (43) et outre sa seigneurie sur Prunet, il était dit seigneur de Séjallières (Saint-Jean-Lachalm, 43), d'Alleyras et de Mons (Saint-Georges-Lagricol, 43). En 1363, Etienne



Prunet de Vaissieu

de Prunet rendit hommage, pour lui et sa femme, Clémence de Vaissieu, dite du Betz, des villages de Luriecq, Valenches, Reyriecq et autres cens, bois, garennes et taillis, près de Saint-Bonnet-le-Château. En 1389, c'est son fils, Pons de Prunet qui rendit

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Acte de Cession par le comte de Forez de la seigneurie de Luriecq et Valenches à Odon de Seneuil en échange du village de Lissac sous Usson, de l'année 1299. Traduction française du titre latin. Fonds d'Assier, 4F carton 8, bibliothèque de la Diana, Montbrison.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Georges Paul : Armorial du Velay ; 1912 et Abbé Régis Pontvianne : La ville et le canton de Craponne,

<sup>3</sup> Idem

hommage de ces fiefs, au nom de sa mère, veuve. Il semble que les biens de Luriecq restèrent dans la famille jusqu'à Marguerite de Prunet qui, avant 1457, par son mariage avec Louis de Bauzac, lui transmit l'héritage, le nom et les armes des Prunet. A partir de cette date et jusqu'à la fin du XVIIème siècle, il n'est plus fait mention de la seigneurie de Reyriecq mais uniquement de citations du hameau ou des hommes qui l'habitent. (Cf. article: Bilan de la carte archéologique de Luriecq. Bulletin du GRAL n° 18).

C'est en octobre 1699, qu'apparaît dans les textes le nouveau seigneur de Reyriecq, en la

personne de Christophe Boyer, conseiller du Roi, procureur et lieutenant général au baillage de Chauffour et anobli par lettres patentes. La lignée des Boyer remonte à Thomas Boyer, vivant en l'an 1336, à la Cruzille, paroisse de Saint-Jean-Soleymieux où il exerçait les fonctions de clerc et notaire-juré de la cour de Forez.



Boyer du Montcel

De la Cruzille, on les retrouve à Marols, puis à Saint-Bonnet-le-Château. La branche des Boyer du Montcel s'y implanta solidement et durablement. Cinq de ses membres furent lieutenants-généraux au Siège Royal de Chauffour.

Le petit-fils de Christophe Boyer, un autre Christophe, seigneur de Reyriecq, était également seigneur de Batailloux et de la Lande (commune de Saint-Marcellin-en-Forez) grâce au mariage, sans descendance, de son oncle André Boyer du Montcel avec Marianne de la Roue qui lui avait apporté ces seigneuries. Christophe décéda, lui aussi, sans postérité, le 6 décembre 1767.

Il fut le dernier seigneur de Reyriecq connu. Son frère, Antoine, qui hérita du titre des Boyer du Montcel, seigneur de Batailloux et de la Lande, n'était plus cité comme possédant la seigneurie de Reyriecq en 1776, lorsqu'il rendit hommage de ses diverses propriétés.

A partir de cette date, nous ne pouvons que formuler des questions et apporter très peu de réponses : à qui appartient la seigneurie de Reyriecq à partir de 1767 ? La tourmente révolutionnaire oblige-t-elle les Boyer à se défaire de leurs possessions montagnardes ? La sœur de Christophe Boyer, Marguerite porte le titre de « Boyer de Reyriecq ». Transmet-elle la seigneurie de Reyriecq à son mari Jacques de la Vaissières (Tourette), seigneur de Cantoinet, Villeneuve qu'elle épousa le 26 avril 1753 ? Pierre d'Assier, seigneur de Valinches, Luriecq et Beauzac acquit, en 1755, des Boyer quelques parcelles de ces seigneuries. S'agit-il, entre autres de la seigneurie de Reyriecq?

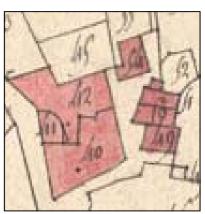
#### Le hameau

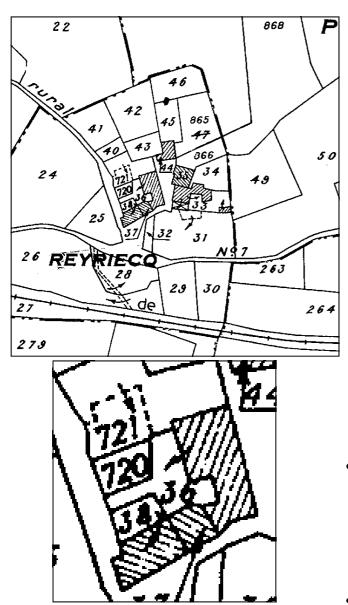
L'ensemble parcellaire que l'on peut voir aujourd'hui est très proche de celui que l'on peut observer sur le cadastre ancien. Sur ce document, il se présente sous une forme très géométrique au sein de laquelle se trouvent trois ensembles bâtis : un gros bloc formé par les parcelles 40, 41 et 42 ; un bâtiment isolé formé par la parcelle 54 ; un petit bloc formé par les parcelles 49 et 50. La partie nord, est composée de



Reyriecq Cadastre de 1813

Reyriecq : détail, les blocs d'habitat Cadastre de 1813





Cadastre actuel de Reyriecq et détail du premier ensemble d'habitats

plusieurs parcelles très bien disposées, en alignement avec les deux premiers ensembles bâtis décrits précédemment. Les parcelles 55, 56 et 57 sont desservies par un petit chemin représenté à l'est. Ce parcellaire non bâti, aujourd'hui constitué de prés, paraît avoir été occupé par des jardins et des vergers si l'on en croit les quelques vieux buis et arbres fruitiers restant. Le parcellaire y est, en partie, ceinturé de murs. Les matrices cadastrales anciennes ne gardent trace que de jardins ou de prés : jardins en parcelles 43, 44, 52, 56, 57 et pré en 45 et 55. Ces parcelles, par leur cohésion et leur orientation paraissent liées au premier ensemble bâti, le bâtiment isolé en parcelle 54 apparaît, lui, comme une dépendance.

Trois chemins aboutissent à Reyriecq: le premier, au nord, se connecte à un chemin reliant le bourg de Luriecq aux hameaux des Adrets et des Etables; le second à l'est relie le hameau au bourg; le troisième est la continuité du précédent en direction du Cros Forêt. Ces trois itinéraires se rencontrent sur la parcelle 39 qui forme une place située en avant du hameau. Un chemin s'échappe, au nord-est pour desservir les habitats. Sur les matrices, la nature de la parcelle est indiquée comme étant une pâture communale, comme le confirme son toponyme de Coire.

La prospection effectuée en 2007 avait permis d'identifier des traces importantes d'habitats du XVIème siècle concentrées dans le premier ensemble dont la représentation sur le cadastre actuel est plus fidèle que celle représentée sur le cadastre ancien :

- la parcelle 36 associe une partie habitat et une partie dédiée à l'agriculture. Le bâtiment est en forme de U dont une barre serait plus épaisse que l'autre. La plus mince constitue la partie habitat tandis que le reste forme les communs.
- les parcelles 37 et 38 comportent de nombreux remplois et apparaissent aujourd'hui comme étant des aménagements de communs. A l'angle nord-est du bâtiment construit en parcelle 37, il existe une porte très originale par sa position à l'angle du mur indiquant une communication avec le bâtiment situé en parcelle 36.
- les parcelles 720 et 721, en ruines, n'étaient guère visibles. Les seuls éléments, vus de l'extérieur, montraient que des tentatives de restauration avaient été effectuées : reprises de murs, reconstruction d'autres, protection des hauts de murs ainsi qu'évacuation des gravats des toitures et des planchers. Seul, un larmier double avec meneau dont une moitié est obturée trahissait l'ancienneté du bâtiment. C'est après avoir obtenu l'autorisation des propriétaires actuels, que nous avons pu pénétrer dans la propriété privée et effectuer l'étude de l'ensemble.

L'ensemble 720 est composé de trois grands volumes (figure 1) : l'habitation A, la grange B et la cour C. D'autres éléments viennent les compléter : un four D, une petite dépendance E, une cave F, une tour ou pigeonnier G prolongé en G', un puits H et un « rafraîchisseur » I.

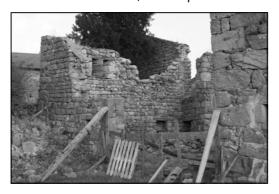




Détail de la fenêtre à meneau

Photos 1 : ensembles 720/721 (vue de l'extérieur) lors des prospections effectuées en 2007

Vue du chemin, arrivée par le nord



Entrée actuelle par la parcelle 40



Vue du chemin, arrivée par le sud

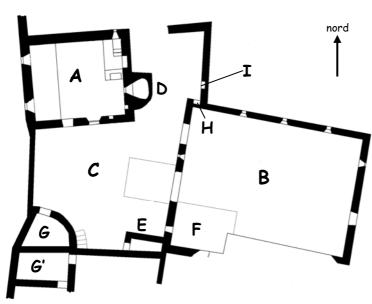


Figure 1 : plan avec les différents volumes

Des travaux de consolidation et de rénovation ont été entrepris mais ils sont à ce jour arrêtés. Globalement, l'ensemble est stabilisé et peut attendre sans grands risques que des travaux plus conséquents puissent être entrepris.

# A) l'habitation

#### <u>L'extérieur</u>:

Il constitue la partie qui est la plus intéressante et la plus ancienne de l'ensemble et forme un rectangle de 8,55 m par 10,15 m. Il est malheureusement déconnecté de l'ensemble originel. L'angle nord-est ne conserve pas de traces de continuité vers l'est et se termine classiquement par un chaînage d'angle. Le mur situé dans le prolongement de la façade ouest, est de création récente, le mur qui le précédait était éboulé. On constate, au niveau de la façade sud du bâtiment, un arrachement qui est le vestige de cet ancien mur dont la hauit nettement plus importante, au moins

teur était nettement plus importante, au moins le double, de la hauteur existante (photo 2).

L'appareillage du bâtiment est globalement à lits réguliers, bien que certains gros blocs viennent parfois perturber cette belle organisation.



Photo 3: façade nord de l'habitat

Il alterne des séries de pierres posées sur plat et des séries de pierres posées sur chant. Les joints sont incertains, une partie a été refaite récemment, empêchant parfois une lecture claire de l'appareillage. Le sommet du mur a été lui aussi refait et stabilisé afin de l'empêcher de se désagréger totalement.

La façade nord ne comporte pas d'ouvertures, hormis une petite fenêtre située sur le côté droit (photo 3) qui sert à l'éclairage d'un escalier intérieur. La façade la plus froide obéit donc aux rèales de construction en milieu montagnard.

La façade ouest est celle qui borde le chemin desservant le hameau par le nord (photos 1). Elle s'élève sur deux niveaux. L'angle nord-ouest est formé par un chaînage d'angle sur lequel s'appuie



Photo 4 : fenêtre à meneau du premier étage de la façade ouest



Photo 2: arrachement du mur ouest au niveau de la facade sud, vue de l'intérieur

un muret qui clôturait la parcelle 40, située au nord. A l'angle sud-ouest, on constate la reprise récente du mur qui prolongeait, sur une hauteur apparemment importante, la façade (photo 2).

Au rez-de-chaussée se trouvent deux fenêtres, de mêmes dimensions, dont le linteau, les piédroits et l'appui sont taillés à angle brut et dont les ouvertures sont obturées par des barres de fer. Ce type de fenêtres, difficilement datable, est néanmoins beaucoup plus récent que le reste du bâtiment. Il n'est pas possible de dire s'il existait des ouvertures primitives, plus

petites pour des raisons évidentes de sécurité.

Au premier étage figurent aussi deux fenêtres, de dimensions différentes. Celle de gauche est de même type que celles installées au rez-dechaussée, mais on y note l'absence de protections et la présence de gonds pour des volets. Celle de droite (photo 4) est une fenêtre à meneau et encadrement à gorge et congé. Le linteau est monolithique, les piédroits sont composés de deux pierres et l'appui, non mouluré, formé lui aussi de deux pierres, mais qui semble avoir subi une réparation. Le meneau a été déplacé vers la gauche et l'ouverture gauche a été obstruée (photo 4). On notera aussi la présence de trous pour les gonds



Photo 6 : départ de la toiture du four aujourd'hui absente et départ de sa voûte

des volets dans les pierres des piédroits.

La façade est donne sur la partie nord de la cour. La moitié de la zone basse est occupée par le four (photo 5). Sur la façade, au dessus du bloc de maçonnerie formé par l'ouvrage, on aperçoit l'amorce de l'ancienne couverture qui n'existe plus, ainsi que l'amorce de la voûte du four (photo 6).

A l'étage figure une porte donnant aujourd-'hui dans le vide. Aucun élément ne permet d'en fixer l'utilité

La façade sud est la façade principale du bâtiment (figure 2 et photo 7). Elle s'élève sur 2 niveaux. A l'angle sud-est, on trouve un chaînage d'angle, tandis que l'angle sud-ouest est formé par la jointure avec l'ancien mur de clôture aujourd'hui disparu, marqué par un arrachement.

Au rez-de-chaussée nous trouvons une porte (photo 8) et une fenêtre moulurée (photo 9) de facture soignée. Le linteau monolithique de la porte est à triple accolades et il est orné d'un blason portant une boule surmontée d'une croix ainsi que la date de 1555 (photo 10). Cet élément s'inscrit à l'intérieur de l'accolade. Le linteau court repose sur les piédroits par une faible surface. L'angle gauche en haut a été découpé afin de pratiquer un aménagement. Les piédroits sont constitués chacun de cinq pierres moulurées, dont les tailles sont différentes. La moulure se poursuit, à partir de l'accolade du linteau, par une gorge et un angle arrondi et se termine par un congé situé au dessus du niveau de sol. Une des pierres du piédroit de droite conserve un anneau de fer.

La fenêtre possède un linteau monolithique à double accolade. Sous celle-ci, deux triangles ont été évidés. L'appui à ébrasement est lui aussi monolithique. Les piédroits sont formés chacun de deux pierres. Les pierres supérieures prolon-



Photo 5 : le four s'appuie sur la façade donnant à l'ouest

gent l'accolade par une série de gorges qui s'arrêtent nettes. Les pierres inférieures reprennent l'ébrasement de l'appui. L'emplacement d'un meneau est visible sur l'appui et le linteau ainsi que quatre emplacements de gonds pour les volets.

Au premier étage nous trouvons aussi une porte et une fenêtre, de plus petites dimensions. Il existait un balcon dont on retrouve la trace sous la forme d'une poutre coupée à droite du linteau de la porte d'entrée et de deux trous bouchés, situés sur le même niveau, à droite et à gauche de la façade. La porte, simple, est composée d'un linteau monolithique à chanfrein et de piédroits arrondis. La pierre de seuil est monolithique (photo 11). La fenêtre est composée d'un linteau monolithique et de deux pierres pour chacun des piédroits. L'appui est débordant. L'ensemble forme une fenêtre à gorge se terminant par un congé en forme de pointe (photo 12).

#### Organisation intérieure :

La partition de la pièce nous est indiquée par son dallage. Celui-ci est composé de dalles de pierre (photo 13) posées de façon jointive. Il est présent sur toute la surface de la pièce, hormis sur une bande continue de 2,50 m de largeur en-



Photo 7 : la façade sud



Photo 8 : la façade sud, la porte



Photo 9 : la façade sud, la fenêtre

Photo 10 : la façade sud, le blason au dessus de la porte

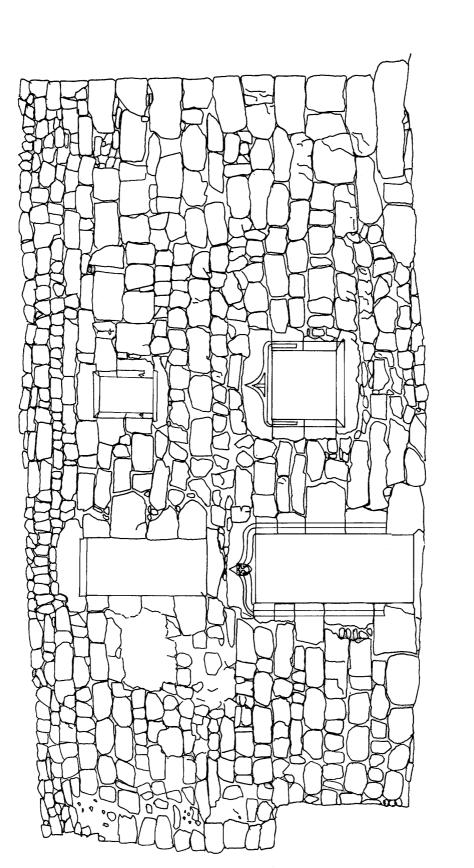


Figure 2 : pierre à pierre de la façade principale GRAL J.V.

0 1m 2m

Bulletin du GRAL n°18 - 2008 -



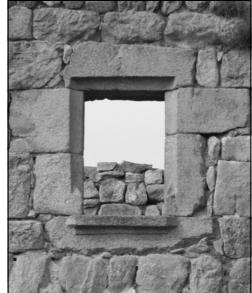


Photo 12 : façade sud fenêtre de l'étage

Photo 11 : la façade sud, porte de l'étage

b b

Figure 3 : habitat a) sol en terre battue

b) sol en dalles de pierre jointives

c) placard

viron (figure 3), le long de la façade ouest, à gauche en entrant. Le sol y est en terre battue. Nous ne trouvons pas de trace de cloison limitant les deux surfaces et il n'est donc pas impossible que le dallage ait pu être déposé. Toutefois, l'existence d'une pièce toute en longueur, sans doute très peu éclairée, pourrait trouver usage en tant que cellier et réserve, local situé près de la pièce unique à vivre.

La partie ouest de l'habitat est occupée par une vaste cheminée dont il manque quelques élé-



Photo 13: sol en terre battue au premier plan et dallage au second plan



Photo 14 : le foyer de la cheminée avec les différentes ouvertures et la pierre de foyer

ments pour en faire une bonne description : le linteau, la hotte et le conduit. Le foyer est bâti en pierres de grand module, taillées d'une manière parfaite sans joint visible, ce qui dans l'état actuel détonne avec le reste du bâtiment (photo 14). On trouve sur le mur du fond du foyer, trois ouvertures : le four, le cendrier et une niche. Les linteaux du four et de la niche forment un demi cercle. Sur le premier cité, une petite rainure souligne la courbure. La pierre formant la sole du four est légèrement débordante. Plaquée contre le mur et obturant légèrement le cendrier, on trouve une pierre de foyer. A gauche, formant peut-être le piédroit se trouve un massif de maçonnerie dans lequel a été installé un placard (figure 3 note c). A l'arrière de ce placard, à l'angle nord-est de la pièce, marqué par un ressaut au niveau du sol se trouvait l'escalier permettant de monter à l'étage. Il était éclairé par le petit jour signalé sur la façade nord. Il ne reste plus aujourd'hui que trois marches, émergeant des gravats, qui amorcent cet ouvrage. L'aménagement intérieur, parois légères et plafond, a disparu presque complètement.

Il reste néanmoins quelques éléments observables sur les murs de façade. Sur la façade intérieure nord plusieurs éléments sont visibles (figure 4):

- plusieurs zones où un enduit blanc est conservé. Sur la partie droite la montée d'escalier est bien marquée, éclairée par la fenêtre à ébrasement.
- un foyer de cheminée dont la pierre de foyer est encore discernable (photo 15). A l'intérieur du foyer, une autre cheminée, en briques, a été installée.
- deux trous ayant reçu vraisemblablement les poutres du plancher.

Sur la façade intérieure ouest, on retrouve les quatre fenêtres (figure 5). Les deux du bas sont à ébrasements. Les linteaux sont en bois et les appuis en briques. On retrouve les traces d'une cloison légère en briquettes qui partageait en deux la pièce en terre battue. Cette partition, récente, est aussi marquée par la présence de deux enduits : blanc dans la pièce située au

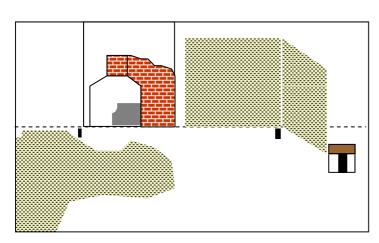


Figure 4: façade intérieure nord, relevé sommaire



Photo 15 : la cheminée en brique installée dans l'ancien foyer

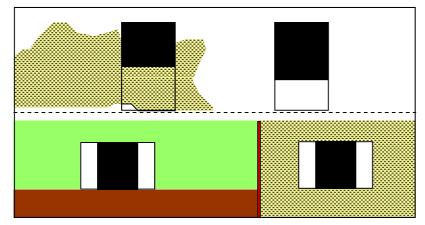


Figure 5 : façade intérieure ouest, relevé sommaire

nord ; vert clair et rouge sombre dans la pièce située au sud (photo 16). Nous retrouvons le crépi blanc sur une partie du mur à l'étage ainsi que les deux fenêtres. Elles sont à renfoncement. On ne distingue pas les modifications effectuées sur la fenêtre à meneau et les linteaux ont été refaits en ciment. Son allège est oblique contrairement à l'autre fenêtre où cet élément est vertical. Une importante bande, non crépie, entre les deux niveaux ainsi que la présence de trous paraissant rebouchés dans les façades sud et nord marquent la présence d'une poutre et du plancher.

Sur la façade sud, se retrouvent les nombreuses ouvertures ainsi que divers aménagements. Au rez-de-chaussée nous trouvons :

 deux niches (a et b, figure 6). La première, par sa position et sa taille, pouvant être liée à la fixation du linteau de la cheminée. Le linteau de la fenêtre, est lui formé de trois pierres. Il est à la fois à ébrasement et en forme légère d'anse de panier. L'allège est droite. (photo 17)

- de part et d'autre de la porte on retrouve les vestiges d'un enduit blanc. La couverture du passage est en bois. Au dessus, une poutre coupée marque la limite du plafond.
- à droite, figure un conduit de cheminée qui a été inséré dans le mur de la façade (d). Il devait permettre le raccordement d'un simple poêle.



Photo 16 : la séparation et les deux enduits appliqués de part et d'autre

Nous retrouvons le conduit à l'étage, ainsi que :

une grande niche située en hauteur (c).

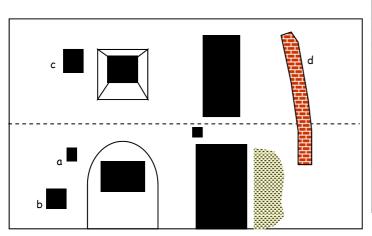


Figure 6 : façade intérieure sud, relevé sommaire



Photo 17 : les deux niches et la fenêtre du rezde-chaussée, façade sud

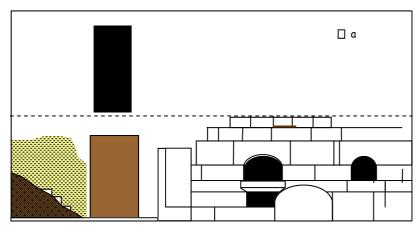




Photo 18: date de 1839

Figure 7 : façade intérieure est, relevé sommaire

- la fenêtre à ébrasement et linteau en pierre.
  L'allège est droite et ne descend pas jusqu'au sol
- la porte dont la couverture du passage est en

La partie basse de la façade est, est occupée par ce qui reste de la cheminée monumentale, c'est-à-dire l'habillage du fond du foyer, décrit

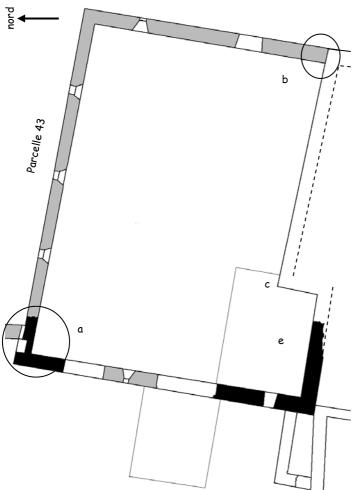


Figure 8: la grange

plus haut (figure 7, photo 14). On observe, située largement au dessus de la pierre de foyer, une ferraille en U, insérée entre deux pierres servant sans doute à suspendre des produits afin de les fumer. A gauche de la cheminée, se trouve un bloc de maçonnerie, perpendiculaire à la façade qui formait le piédroit et dans lequel un placard avait été aménagé. Plus à gauche, fi-

gure un autre placard, installé dans l'épaisseur du mur de façade. Il semble que ce soit une création assez récente si l'on en croit la date de 1839, gravée sur une planche, à l'intérieur du placard. (photo 18). On trouve ensuite les escaliers dont l'emprise est marquée au sol par un petit changement de niveau. Ils étaient sans doute fermés par une cloison légère aujourd'hui disparue. On note aussi la présence de vestiges d'enduit blanc sur le mur.

A l'étage on trouve une porte sans style particulier dont la destination n'a pas pu être définie. A l'extrémité droite, une pierre dépasse largement de la façade, elle entrait peut-être dans l'aménagement du conduit de la cheminée (figure 7, note a).

#### B) la grange

Elle constitue le bâtiment le plus important, en surface, de l'ensemble (figure 8). Elle est orientée dans le sens est-ouest mesure 17 mètres de longueur pour 12 mètres de largeur dans la partie ouest et 13,75 mètres dans la partie est. La toiture et les planchers ont disparu ainsi que la partie supérieure de certains murs, notamment au niveau de la façade ouest. L'appareillage n'est pas homogène, et l'on note des différences indiquant plusieurs périodes de construction avec remploi de pan de murs.

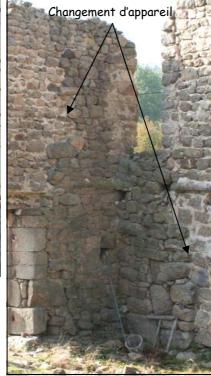


Photo 19: mur nord, vue intérieure

Zona tampon

Photo 20 : angle nord-est de la grange, vue extérieure

Photo 21 : angle nord-est de la grange, vue intérieure



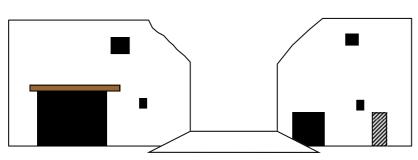


Figure 9 : façade ouest de la grange, relevé sommaire

La façade nord vient en appui contre le relief de la parcelle 43 qui se situe en arrière et la série de fenêtres basses affleurent le sol. Cette façade est constituée par un mur pignon (photo 19). Les ouvertures sont de petites dimensions et à léger ébrasement ; elles sont protégées par des barreaux de fer. A l'étage, situées assez haut, on trouve deux autres ouvertures de forme carrée.

A l'angle nord-ouest on note une différence notable à la fois dans l'épaisseur du mur et dans son appareillage. L'hypothèse proposée est celle de la conservation de l'angle d'un mur appartenant à un bâtiment plus ancien (figure 8, note a).

> Cette portion de mur est celle dans lequel on trouve le puits, intégré dans le soubassement. Les éléments allant dans ce sens sont :

- la différence d'épaisseur du mur formant l'angle et celui de la façade nord. Elle est visible à l'extérieur, à la jointure de la façade et du mur de clôture, où du tout venant a été rajouté afin de faire le tampon entre les deux structures (photo 20).
- le changement d'appareillage très visible à l'intérieur, dans le mur de la façade nord et dans celui de la façade ouest (photo 21).

La façade située à l'ouest s'ouvre sur la cour (figure 9). On y trouve trois portes et quatre ouvertures (photos 22 et 23).

Les trois portes desservent respectivement ce qui semble avoir été une écurie, une grange et la cave. La porte de l'écurie est surmontée d'un linteau en bois et d'un arc de décharge. Celle de la grange est desservie par une rampe empierrée; seuls les piédroits sont conservés, le linteau et la partie supérieure de la façade s'étant écroulé. La porte de la cave est surbaissée et son linteau est en pierre.

Trois des ouvertures sont des jours de petites dimensions tandis que la quatrième est une fenêtre carrée dont l'encadrement est for-



Photos 22 et 23 : façade ouest de la grange

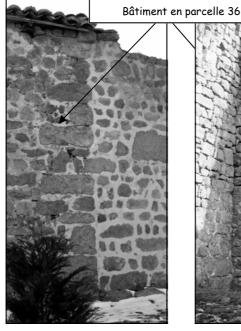


Photo 24 : le chaînage d'angle du mur nord-est du bâtiment situé sur la parcelle 36 et le mur est de la grange

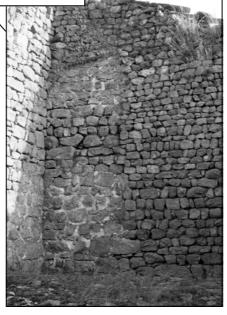
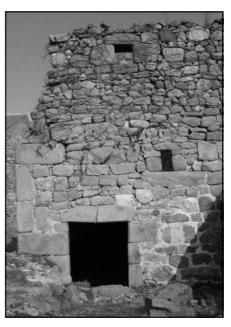


Photo 25 : changement d'appareillage dans le mur à l'angle sud-ouest de la grange

mé par quatre pierres taillées à angle vif. A droite de la façade, le mur de la dépendance E (figure 1) vient en appui.

La façade sud est la moins visible des quatre, car elle se trouve prise ou en appui contre la parcelle 36. Elle paraît constituée en partie par le mur nord du bâtiment situé sur cette dernière parcelle. C'est une façade aveugle dont on distingue les deux chaînages d'angle dans le passage



qui borde les parcelles à l'est (photo 24 et figure 8, notes b et c) et à l'intérieur de la grange. Il semble, que le mur poursuivant la façade, mais en retrait du précédent, sert d'appui à celui du bâtiment de la parcelle 36. On note à cet endroit un changement dans l'appareillage qui paraît se poursuivre sur la façade ouest au moins sur la partie haute (photos 23 et 25).

La façade est donne sur le passage desservant des parcelles et un bâtiment agricole. On y trouve une porte et une fenêtre. La porte a un linteau en bois qui est surmonté d'un arc de décharge. La fenêtre est à ébrasement.

#### Organisation intérieure :

D'après ce qui reste aujourd'hui, on constate que le bâtiment était partagé en deux dans le sens de la longueur. La partie nord devait recevoir des animaux, son sol est pavé et il existe un caniveau bâti et recouvert de pierres plates qui en parcourait presque toute la longueur (photo 26). Cette partie possédait un étage si l'on en croit les nombreux trous destinés à recevoir les poutres (photo 19), ainsi qu'un cordon de ciment à la chaux. Les murs étaient blanchis à la chaux.

La partie sud devait servir de grange. On y accède par une rampe car le niveau est situé légèrement plus haut. Cette différence, visible





Photo 26 : le caniveau bâti

Photo 27 : le pavage de la cour, devant l'habitation

encore aujourd'hui, devait être physiquement marquée par un muret capable de soutenir une cloison plus légère que l'on ne voit plus. L'angle sud-est est occupé par le sommet de la voûte de la cave qui forme un bloc compact de maçonnerie dépassant du sol (figure 8, note e).

#### C) la cour

La cour, dans la maison noble, est le premier élément de l'habitat auquel le visiteur accède. Elle se doit donc de posséder une certaine tenue. A Reyriecq, la cour possède un pavage soi-

gné (photo 27). Autre facteur déterminant de la cour, la clôture ou fermeture qui permettait la sauvegarde des biens et des personnes. Ici, elle consiste à joindre les différents volumes A, B et G (figure 9). Nous trouvons donc un mur AB formant l'angle nord de l'ensemble, un mur BG fermant la cour au sud et un mur AG la clôturant à l'ouest.

Le mur AB forme l'angle nord-est de la clôture (photo 28). Il a été reconstruit en partie, au nord, à l'identique suivant les informations recueillies auprès des propriétaires; cette reconstruction est bien visible dans l'appareillage. On y trouve le piédroit d'un portail qui n'a pas d'équivalent côté habitation et une canonnière à ébrasement (photo 29). La présence d'une

ouverture en cet endroit donnant accès aux jardins et terres situés au nord n'est pas une surprise. La présence d'un élément de défense afin de la protéger peut trouver une justification.

La partie est de la clôture est assurée par un mur venant en appui contre la façade nord de la grange. On y trouve le rafraîchisseur, inséré dans la maçonnerie ainsi qu'une fenêtre avec un linteau en bois et encadrement peu soigné, située en hauteur. Cette ouverture pourrait être liée avec la porte située sur la façade est de l'habitation. Il faudrait pour cela supposer l'existence d'un ouvrage en bois, venant en appui contre le mur est de l'habitation et les deux murs formant la clôture AB. Il n'existe aucune

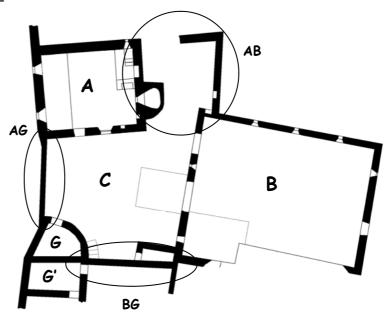


Figure 9 : plan des volumes et des clôtures

trace visible de cette éventuelle construction.

Le mur BG clôt l'ensemble au sud dans une partie très remaniée et pour laquelle nous n'avons pas trouvé toutes les explications satisfaisantes. Il forme un L et vient en appui contre la structure G, tandis que son chaînage d'angle à l'est, vient en appui contre celui de la grange B. Il semble aussi couper la dépendance E, tandis que le mur qui poursuit au sud, s'arrête brusquement dans la cour de l'habitation de la parcelle 36.

Le mur AG ferme l'ensemble à l'ouest (photo 30). Il était effondré et il a été reconstruit entièrement. Au niveau de l'ensemble A, il ne reste que son arrachement (photo 2) qui montre qu'il était au moins deux fois plus haut que le mur existant. Côté structure G, rien n'est visible de la structure ancienne. L'orientation de la partie terminale du mur ouest de l'habitation et celle du mur ouest de la structure G indiqueraient qu'il était rentrant mais il devait aussi exister un portail à cet endroit, donnant accès à la cour. Il ne subsiste rien de cet ouvrage ni des éventuelles défenses qui pouvaient le protéger.

### D) le four (figure 1)

Nous en avons vu sa présentation intérieure. A l'extérieur (photo 31), sa forme est originale puisqu'il n'est pas en demi cercle, comme une grande partie des fours. La partie sud forme un quart de cercle tandis que le côté nord forme

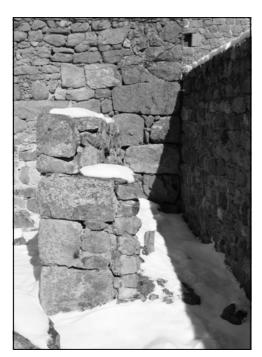


Photo 32 : la dépendance E





Photos 28 et 29 : la partie nord du mur de clôture AB



Photo 30: le mur AG



Photo 31: le four

un angle pratiquement droit. La couverture est aujourd'hui absente et n'est plus marquée que par une rangée de pierres insérée dans la maçonnerie du mur est de l'habitation (détail, photo 6).

#### E) dépendance E (figure 1)

Elle paraît coupée par le mur de clôture est (photo 32) mais nous n'ayons pas trouvé de continuité de l'autre côté de ce mur. Le passage qui forme la porte est constitué uniquement par la destruction du mur. L'utilité de cette structure reste à définir.

# F) la cave (figure 1, photo 23)

Son entrée s'effectue par une porte surbaissée dont le linteau est en pierre. C'est une cave voûtée qui occupe toute la partie sud-ouest de la grange. La maçonnerie de cette voûte y apparaît au niveau du sol.



Photo 33 : chaînage entre A et D

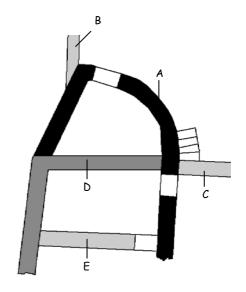


Figure 10: l'ensemble G/G'



Photo 34 : l'ensemble G/G', vue de la cour

#### G et G') le pigeonnier/tour

C'est l'appellation donnée localement à cet ensemble complexe qui a connu de nombreuses modifications. Sa forme est difficile à définir compte tenu des nombreux murs qui apparaissent (figure 10):

- A) ce mur paraît être le plus ancien mais il a été remonté en partie comme le prouve le piédroit remployé en tant que linteau de la porte (photo 34). On y trouve aussi une petite fenêtre et un escalier extérieur composé de 4 marches qui aboutit contre le mur de clôture. Ce mur se poursuit en G' où une ouverture a été pratiquée pour s'arrêter brusquement sans qu'une suite soit discernable A l'autre extrémité, il vient en appui contre le chaînage d'angle du mur D (photo 33) où là aussi des modifications récentes sont visibles.
- B) c'est le mur de clôture ouest qui vient en appui sur le mur A.

- C) c'est le mur de clôture sud qui vient en appui sur A. Il coupe l'escalier situé contre A.
- D) c'est le mur qui constitue l'essentiel de la clôture de la parcelle 720. Il contient des remplois de fenêtres à meneau et autres pierres moulurées. Dans sa partie nord, il sert dans un premier temps d'appui au mur A avant de venir s'appuyer sur lui. Il est prolongé par le mur C, mais ne se trouve pas en parfait alignement avec lui.
- E) petit mur, transformé en muret, joignant les murs A et D dans lequel a été pratiquée une petite ouverture. Il vient en appui contre le mur D et la liaison avec A n'a pu être observée.

#### H et I) puits et rafraîchisseur (figure 1)

Le puits est situé à l'extérieur de l'angle nord-ouest de la grange, il est inclus dans la partie basse de la maçonnerie qui le recouvre en



Photo 35: le puits



Photo 36 : le rafraîchisseur

partie (photo 35). Le linteau est en pierre. Le rafraîchisseur est lui aussi inclus dans une maçonnerie, celle du mur de clôture nord-est. C'est une cuve en pierre monolithique incluse dans un renfoncement dont le linteau est en bois (photo 36).

#### Conclusion

L'ensemble situé sur la parcelle 721 constitue à l'évidence un domaine rural au sein duquel préside une maison que nous qualifierons de noble. La présence d'une canonnière mais aussi la tradition qui y place une tour ainsi que des vestiges s'y rapportant incitent à qualifier cette maison de forte. L'ensemble a évidemment beaucoup vécu et connu de nombreuses modifications. Pour aller plus loin dans sa compréhension, il faudrait donc entreprendre des travaux plus importants, notamment dans la partie sud de la propriété et sur la parcelle 720 dont l'utilité semble étroitement liée à lui. Néanmoins, la maison noble de Reyriecq donne une bonne idée de ce que pouvait être un ensemble rural dans les Monts du Forez au milieu du XVIème siècle, même si de nombreux éléments des communs sont, nous l'avons vu, beaucoup plus récents.

#### Remerciements

Nous remercions Mme. et M. Hugon, les sympatiques propriétaires qui nous ont fait part de leur connaissances et ont donné leur autorisation pour cette étude.

Nous rappelons que la maison de Reiriecq est un lieu privé qui ne se visite pas.

#### Bibliographie

- Guy et Fleury Pelletier : Les Boyer ; 1951.
- Emile Salomon : Les châteaux historiques du Forez.
- Georges Paul: Armorial du Velay; 1912.
- Abbé Régis Pontvianne : La ville et le canton de Craponne, T III ; 1908.
- Jean-Marie de la Mure : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* ; publiée par Auguste Chaverondier ; 1868 1897.
- Steyer: Nouvel armorial du Lyonais, Forez, Beaujolais, p. 72 et 90.
- Barban : Recueil d'hommages, aveux et dénombrements de fiefs relevant du Comté de Forez du XIIIème au XIVème siècle in Mémoire et documents T8, 1885
- L. P. Gras: Armorial du Forez, 1874.

#### **Archives**

- Fond d'Assier, Diana, 18J7A.
- ADL : B 1857,  $f^{\circ}$  140 $v^{\circ}$ . B 2003,  $f^{\circ}$  28. B 2061  $f^{\circ}$  132  $v^{\circ}$ . Série E.
- Chartes de Forez, n° 412, p. 2, n° 2.

Etude architecturale et rédaction : J. Verrier

Recherche en archives : M. Busseuil

Relevés: M. Busseuil, M. Rebeaud, J. Verrier